Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260129-DEL0120260126-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURE(S)

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025

DEL01_2026_01_26

En exercice : 20
Présents : 16
Votants : 20

Le vingt-six janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : DUVAL Laurent, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, JEGOUX Thomas, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, BOULOUARD Eric, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Absents excusés : de KERIZOUET Isabelle, LE CAPITAINE Anne-Cécile, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique.

Pouvoirs : Isabelle de KERIZOUET donne pouvoir à Eric EVANNO, Anne-Cécile LE CAPITAINE donne pouvoir à Thomas JEGOUX, Stéphane TROTTIER donne pouvoir à Eric BOULOUARD, Véronique ANN donne pouvoir à Myriam PURENNE.

Le secrétariat a été assuré par : HERVO Ewen.

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

➲ Le Maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 2025 a été rédigé par Monsieur Ewen HERVO, secrétaire de séance.

➲ Le Maire propose à l'assemblée :

Il appartient aux membres du Conseil municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

➲ **Le Conseil municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15 ;

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260129-DEL0120260126-DE

➲ **DECIDE** de sursoir à statuer.

PJ : PV du 08.12.2025.

Fait à Languidic, le 29 janvier 2026

Le Maire,

Laurent DUVAL

